



## BIOETHIQUE ET DROITS DE L'HOMME

**Une bioéthique pour le XXI<sup>o</sup>s.**  
De l'autonomie à la justice

rencontres organisées par  
**l'Observatori de Bioètica i Dret**  
**de l'Universitat de Barcelone**  
**la Section Bioéthique**  
de l'UNESCO

**Colegio de España**

Cité Internationale Universitaire

7E boulevard Jourdan - 75014 PARIS  
Tél. : 01 40 78 32 00 - Fax : 01 45 80 39 58  
RER : Cité Universitaire - Bus : 21/67/88/PC  
Tramway T3  
E-mail : [cultura@colesp.org](mailto:cultura@colesp.org)  
<http://www.colesp.org>

**jeudi 14 et vendredi 15 février**  
**2008**

Entrée libre dans la limite des places disponibles  
En français et en espagnol

jeudi 14 février 2008 à 19h30

## Une bioéthique pour le XXI<sup>o</sup>s. De l'autonomie à la justice

Traditionnellement dominées par le paternalisme, les relations médecin/patient évoluent dernièrement vers une plus grande reconnaissance des droits du patient-usager ce qui occasionne une évolution importante dans les relations sanitaires aussi bien du point de vue culturel que juridique. La mise en place, dans les hôpitaux et les centres de santé, de politiques prenant en compte le consentement du patient, la reconnaissance des volontés des malades (comme le droit à refuser ou à limiter les traitements) et, même, le débat sur l'euthanasie et l'aide médicale au suicide, démontrent l'actualité de ces questions.

Dans un monde chaque jour plus globalisé, marqué par le pluralisme des idées et des valeurs, ces débats acquièrent de nouvelles dimensions et amènent les organisations internationales, tels l'UNESCO, à assumer de nouveaux rôles.

En France, le débat concernant les lois sur la bioéthique est rigoureux et largement diffusé auprès du grand public. En Espagne, la loi sur l'autonomie du patient et un large ensemble de mesures ont été réformés récemment au niveau de l'Etat et des Autonomies. De plus, il existe des rapports du *Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé français*; de l'*Observatori de Bioètica i Dret*, de l'Université de Barcelone; et du *Comité Consultiu de Bioètica de Catalunya* qui proposent de nouvelles bases pour un débat social informé que préconise la *Convention sur les droits de l'Homme et la biomédecine* du Conseil de l'Europe et la récente *Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'Homme* de l'Unesco.

Au cours de deux rencontres, des responsables de l'*Observatori de Bioètica i Dret* (Université de Barcelone) et de la Section Bioéthique de l'Unesco débattront de ces différentes questions.

table ronde

### La bioéthique du XXI<sup>e</sup> siècle et les contributions de la nouvelle Déclaration Universelle de l'UNESCO

**Maria Casado** (Directrice de l'Observatori de Bioètica i Dret, U. de Barcelone)

**Joaquim Martinez Montauti** (Président du Comité d'Ethique de l'Hôpital de Barcelone)

**Henk Ten Have** (Directeur de la section Bioéthique de l'UNESCO)

**Modérateur: Albert Royes i Qui** (Professeur d'éthique médicale et Secrétaire de l'OBD)

vendredi 15 février 2008 de 9h à 12h

séminaire

### Le rôle de l'UNESCO dans le développement de la Bioéthique dans un monde globalisé

**Observatori de Bioètica i Dret, Université de Barcelone**

**María Casado:** Directrice del OBD PCB-UB. Professeur de philosophie du Droit, U Barcelone.

**Joaquim Martinez Montauti:** Président du *Comité de Ètica Asistencial*, Hôpital de Barcelone

**Albert Royes i Qui :** professeur de Philosophie, Secrétaire de l'OBD, Secrétaire du Comité de Bioéthique, U. de Barcelone

**UNESCO**

**Sonia Barhi** Chef de la Section de la coopération internationale dans l'enseignement supérieur, UNESCO  
**Sabina Colombo** Division Ethique des sciences et de la technologie, UNESCO

**Henk ten Have** Directeur de la Section Bioéthique, UNESCO

*Prochaine activité culturelle du Colegio de España*  
jeudi 21 février à 20h  
*concert de musique espagnole de la Renaissance*